



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 janvier 2022

SAFER INTERNET DAY En 2023, la mobilisation contre la cyberpédocriminalité doit devenir un véritable engagement politique

La France occupe toujours le 4e rang au classement des pays hébergeurs de contenus d'exploitation sexuelle de mineurs au niveau mondial*. Ce chiffre témoigne de l'ampleur de la mobilisation nécessaire en France pour renforcer la protection des enfants contre les violences en ligne avec des mesures ambitieuses. Le *Safer Internet Day* qui se tiendra le 7 février est l'occasion pour l'association CAMELEON de rappeler la nécessité d'augmenter les moyens de prévention et de lutte contre la cyberpédocriminalité à travers son manifeste.

Lors du Forum de Paris sur la Paix en novembre 2022, le Président de la République a lancé le Laboratoire pour la protection de l'enfance en ligne, dont CAMELEON est membre, pour lutter contre le cyberharcèlement et l'exposition des jeunes à la pornographie. Ces initiatives sont importantes mais il est aussi urgent de **faire de la sensibilisation** et de **lutter contre les prédateurs sexuels sur Internet** alors que 50% des contenus qui s'échangent sur les forums pédocriminels sont autoproduits* par les jeunes et leurs proches.

Fin 2022, CAMELEON a lancé son manifeste appelant à **la mobilisation collective** des citoyens, entreprises et politiques pour garantir le respect des droits de l'Enfant dans l'environnement numérique **avec 4 propositions concrètes** :

1/ Mener une campagne de sensibilisation nationale sur la cyberpédocriminalité à destination des jeunes, des parents et du grand public

2 / Accroître les moyens financiers, humains et matériels des enquêteurs spécialisés, faciliter la coopération internationale entre pays et sensibiliser plus largement la Police et la Gendarmerie aux enjeux et délits liés à la cyberpédocriminalité

3 / Rendre obligatoire sur les plateformes la présence de référents formés sur les cyberviolences et lutter contre l'exposition à la pornographie, l'exploitation sexuelle en ligne des mineurs ou son incitation avec des outils de contrôle renforcés

4 / Améliorer la législation en matière de droit à l'image et de droit à la vie privée des enfants.

Le manifeste a déjà obtenu plus de 12 000 signatures et a pu être présenté à Madame Brigitte Macron, ainsi qu'à des députés et sénateurs, des membres de la délégation aux droits des enfants. Mais la mobilisation doit continuer en relayant et partageant ce sujet :

<https://www.mesopinions.com/petition/enfants/protégeons-enfants-contre-cyberpedocriminalite/187983>

*c'est-à-dire qu'ils sont récupérés en l'état et peuvent être diffusés à des fins pornographiques (d'après les signalements réalisés auprès du National Center for Missing and Exploited Children)

À propos : Fondée par Laurence Ligier, CAMELEON est une association de solidarité internationale qui agit depuis 25 ans en France et aux Philippines pour la protection de l'enfance, en particulier pour lutter contre les violences sexuelles intrafamiliales et la cyberpédocriminalité. En 2022, CAMELEON a déployé une campagne de communication #LePartage avec un spot TV, des affiches dans les transports et une exposition photographique pour sensibiliser les parents et le grand public sur le sujet. Pour en savoir plus sur la campagne : <https://www.cameleon-association.org/le-partage>

Contacts : Laurence Ligier : Directrice et Fondatrice - laurenceligier@cameleon-association.org

Charlotte Pietri : Directrice des Opérations - direction@cameleon-association.org

Socheata Sim : Responsable de la Mission Sociale France - prevention@cameleon-association.org / 07 80 94 83 16